

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le six février, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 31 janvier 2023.

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GRIMAUULT David, GOUEZIN Alain, HERCOUET Philippe, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien.

ABSENTS :

- FORTIN Céline donne pouvoir à CAURET Camille,
- LE MOIGNE Christine donne pouvoir à GILLARD Nadine,
- GUYMARD Jean-Luc donne pouvoir à MERIAN Caroline,
- JEGU Josianne, LE MAUX Thierry, BERNU Sylvain, LE BOUCHER Colette, M'BAREK Sébastien

SECRETAIRE DE SEANCE : Caroline MERIAN

Délibération n°2023-003

Membres en exercice : 35 – Présents : 27 - Absents : 8 – Pouvoirs : 3

FINANCES

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) 2023

L'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que, dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu en Conseil municipal sur les orientations budgétaires. Ce débat doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget et dans les conditions prévues par le règlement intérieur. Ce débat doit permettre d'aborder les engagements pluriannuels de la collectivité, la structure et la gestion de la dette, ainsi que la structure et les évolutions des effectifs.

Conformément à la réglementation, le rapport d'orientation budgétaire est transmis aux Conseillers afin de leur permettre de disposer de tous les éléments nécessaires à la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Considérant la commission Finances, réunie le 24 janvier 2023, qui a pris acte de ce rapport,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal PREND ACTE, par un vote, de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2023, à l'appui du rapport d'orientation budgétaire ci-après.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **16 FEV. 2023**

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 17 FEV. 2023

De la publication le 17 FEV. 2023

*Pour le Maire,
Par délégation,*

Directeur Général des services,
Arnaud LECOURT

DOB 2023

Débat d'orientations budgétaires 2023

Conseil municipal du 6 février 2023



Lamballe-Armor
en Penthièvre

1. OBJET DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES



Lamballe-Armor
en Penthievre

OBJET DU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires, un débat est organisé afin d'échanger sur les éléments suivants :

- ✓ Les engagements pluriannuels envisagés,
- ✓ La structure et la gestion de la dette,
- ✓ La structure et l'évolution des dépenses et des recettes,
- ✓ La structure et l'évolution des effectifs, de la masse salariale, des avantages en nature

Ce débat doit avoir lieu dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif.

2. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAMBALLE-ARMOR



Lamballe-Armor
en Penthievre

PORTRAIT DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAMBALLE-ARMOR

1er Janvier 1973

Fusion des communes de Lamballe, Maroué, Saint-Aaron, La Poterie et Trégomar
Création de la commune de Lamballe



1er Janvier 2016

Fusion des communes de Lamballe et Meslin
Création de la commune nouvelle de Lamballe



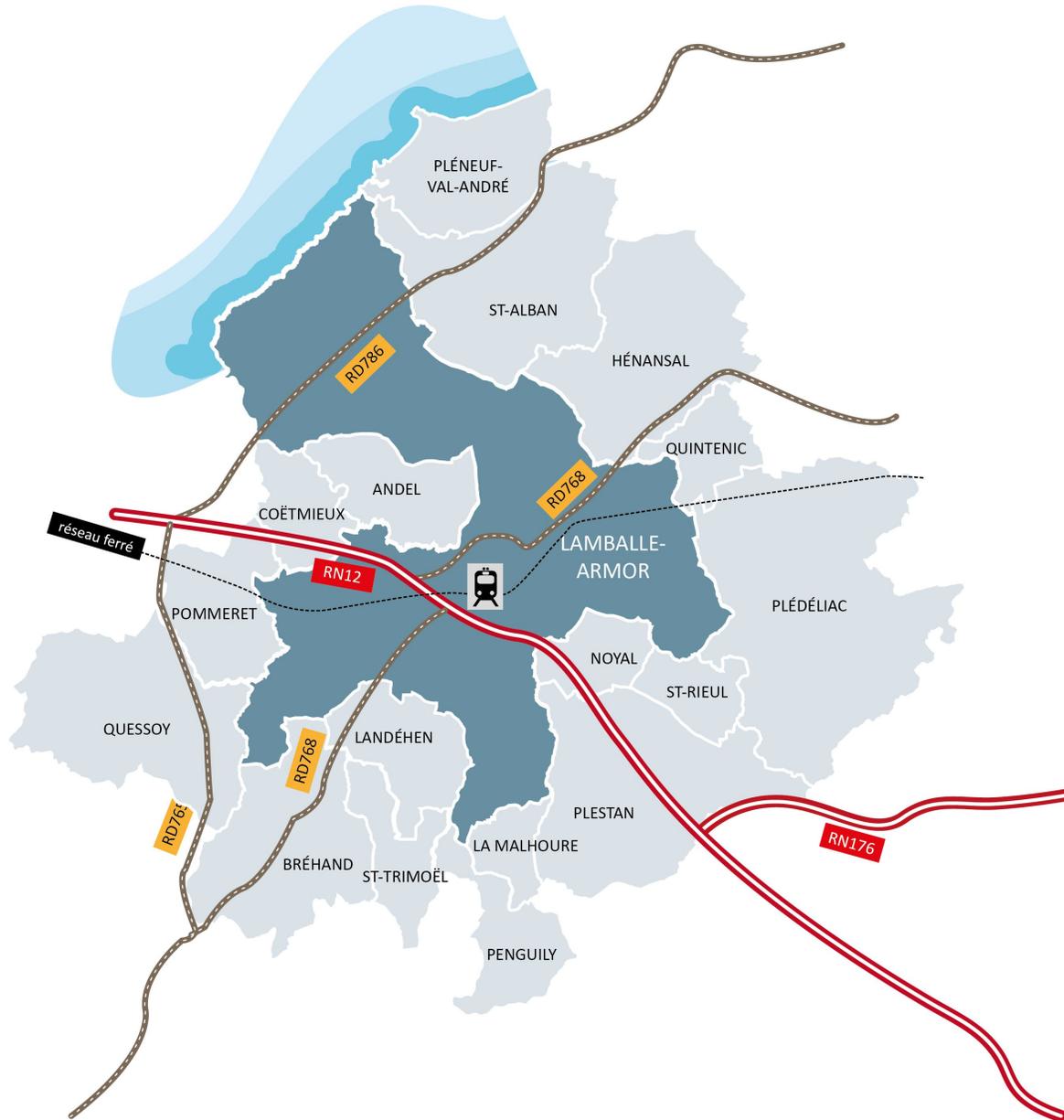
1er Janvier 2019

Fusion des communes de Lamballe, Morieux et Planguenoual
Création de la commune-nouvelle de Lamballe-Armor



- ✓ Le territoire de Lamballe-Armor a évolué à trois reprises depuis 1973

PORTRAIT DE LA COMMUNE NOUVELLE DE LAMBALLE-ARMOR



- ✓ 16 767 habitants (3^{ème} commune du Département)
- ✓ 130 km² (2^{ème} commune du Département)
- ✓ 25 % des habitants de Lamballe Terre & Mer
- ✓ Près de la moitié des emplois de Lamballe Terre & Mer

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES LOCAUX DE LA COMMUNE NOUVELLE



Le centre communal
d'action sociale



Lamballe-Armor
en Penthièvre



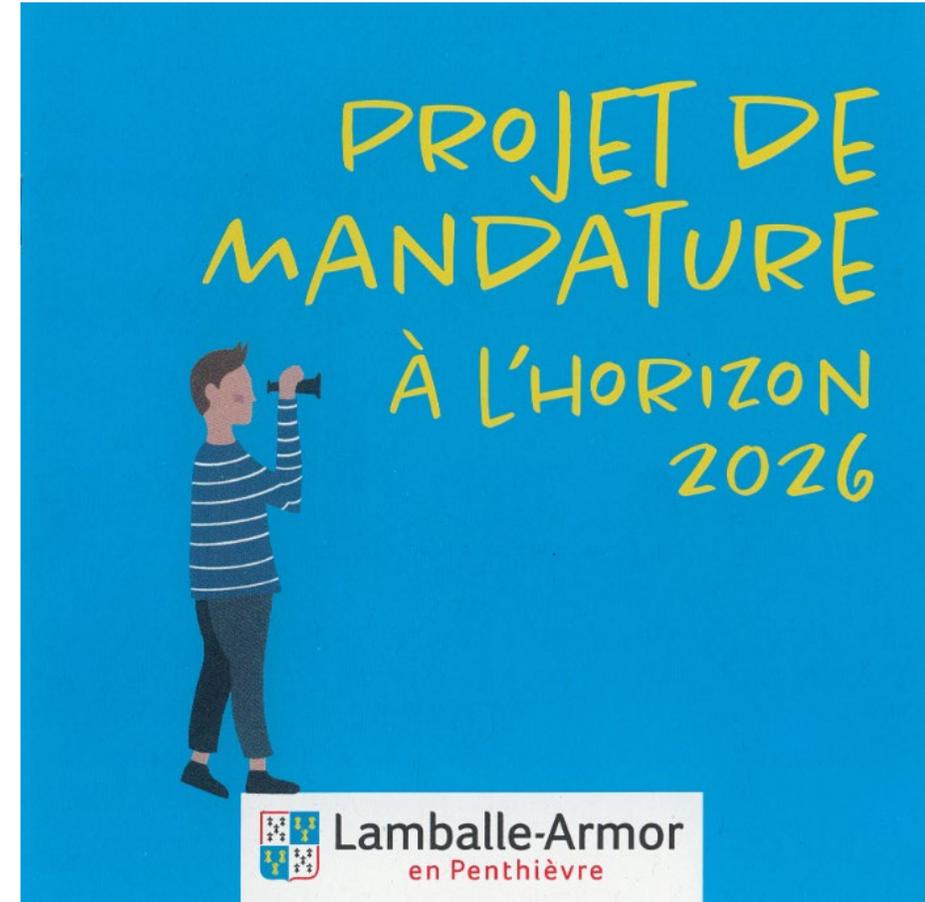
3. RAPPEL DES PRINCIPAUX POINTS DU PROJET MUNICIPAL



Lamballe-Armor
en Penthievre

LE PROJET MUNICIPAL

- ✓ Favoriser l'épanouissement des habitants
- ✓ Encourager la démocratie locale en proximité avec les habitants
- ✓ Préserver la qualité de vie et l'environnement naturel des habitants
- ✓ Développer les solidarités et réduire les inégalités entre les habitants



4. LE CONTEXTE NATIONAL ET LA LOI DE FINANCES POUR 2023



Lamballe-Armor
en Penthievre

LE CONTEXTE NATIONAL ET LA LOI DE FINANCES POUR 2023

LFI 2023

Loi de finances
initiale pour 2023

- ✓ **Dépenses de l'Etat à hauteur de 480 Mds€ :**
 - En progression de 21,7 M€ par rapport à 2022
 - Un bouclier tarifaire maintenu : 45 Mds€
 - Des engagements pour la transition énergétique : 26,5 Mds€
 - Création de près de 11 000 postes de fonctionnaires d'Etat
 - Des aides aux entreprises (3 Mds€) et une diminution de la fiscalité des entreprises
 - Un coût de la dette en hausse de 60 Mds€

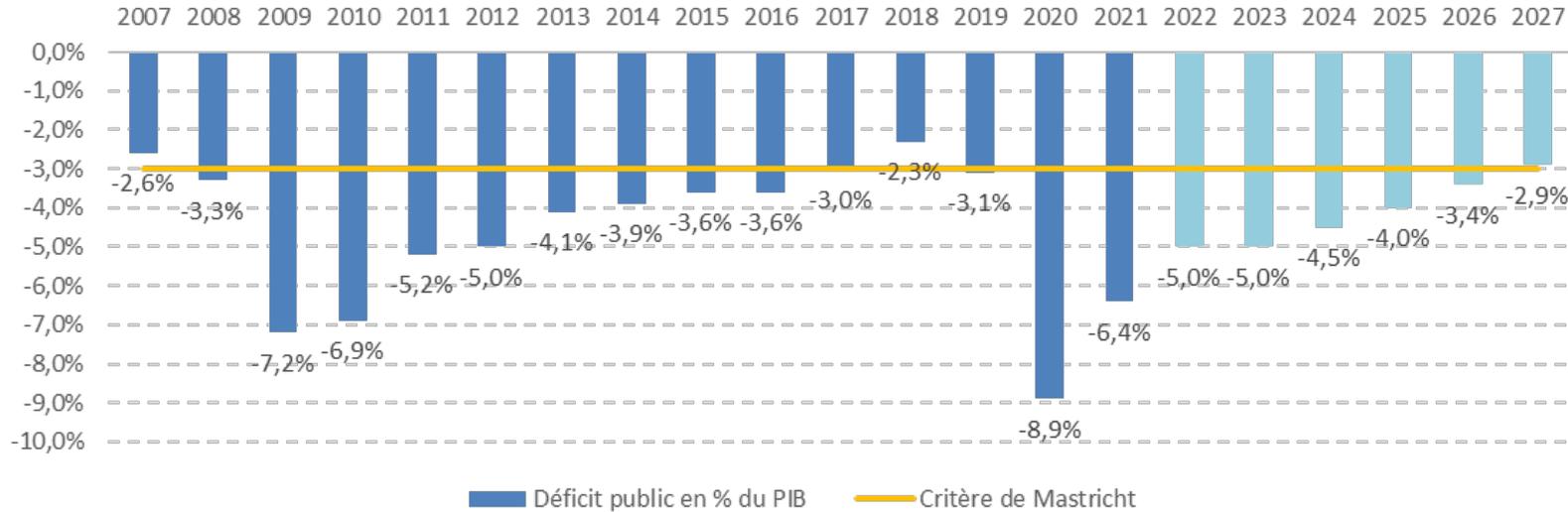
- ✓ **Recettes de l'Etat de 320 Mds€**

- ✓ **Un déficit de 160 Mds€**

- ✓ **Plusieurs sujets fiscaux qui concernent les collectivités :**
 - Suppression sur 2 ans de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises perçues par les intercommunalités et les départements)
 - Report de la mise à jour des valeurs locatives professionnelles
 - Revalorisation des valeurs locatives pour les bases fiscales des collectivités locales : + 7,1 % (indexée sur l'inflation 2022)

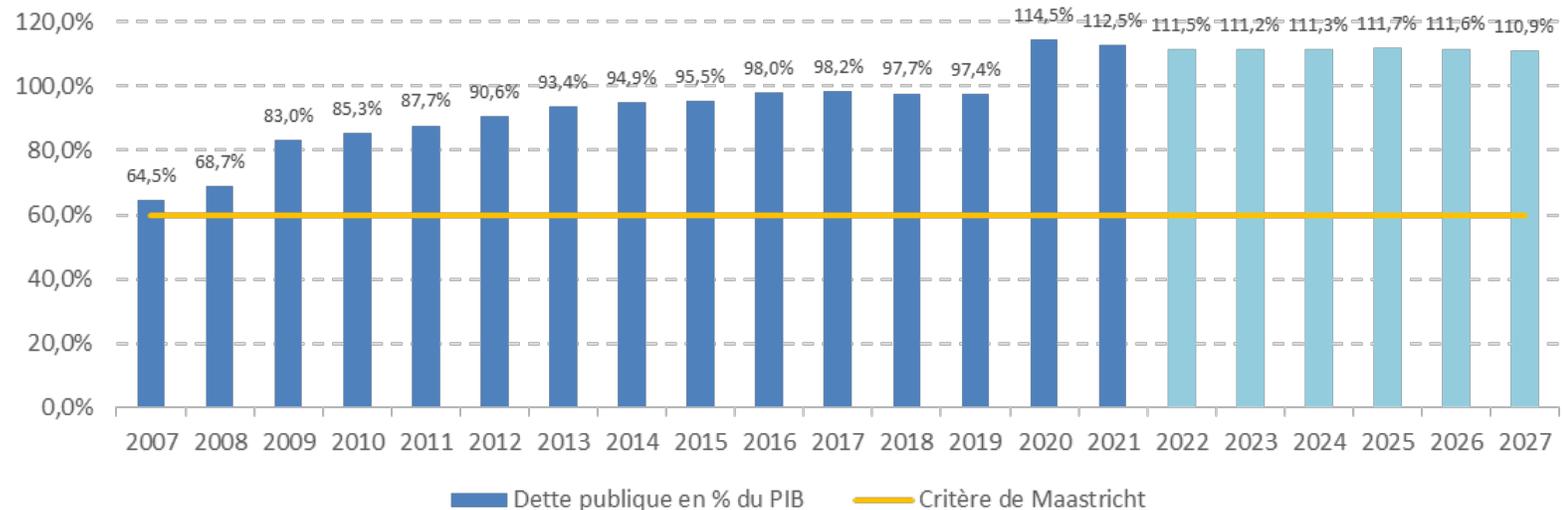
LE CONTEXTE NATIONAL ET LA LOI DE FINANCES POUR 2023

Déficit public au sens de Maastricht



✓ Un déficit public qui doit revenir à moins de 3 % du PIB à partir de 2027

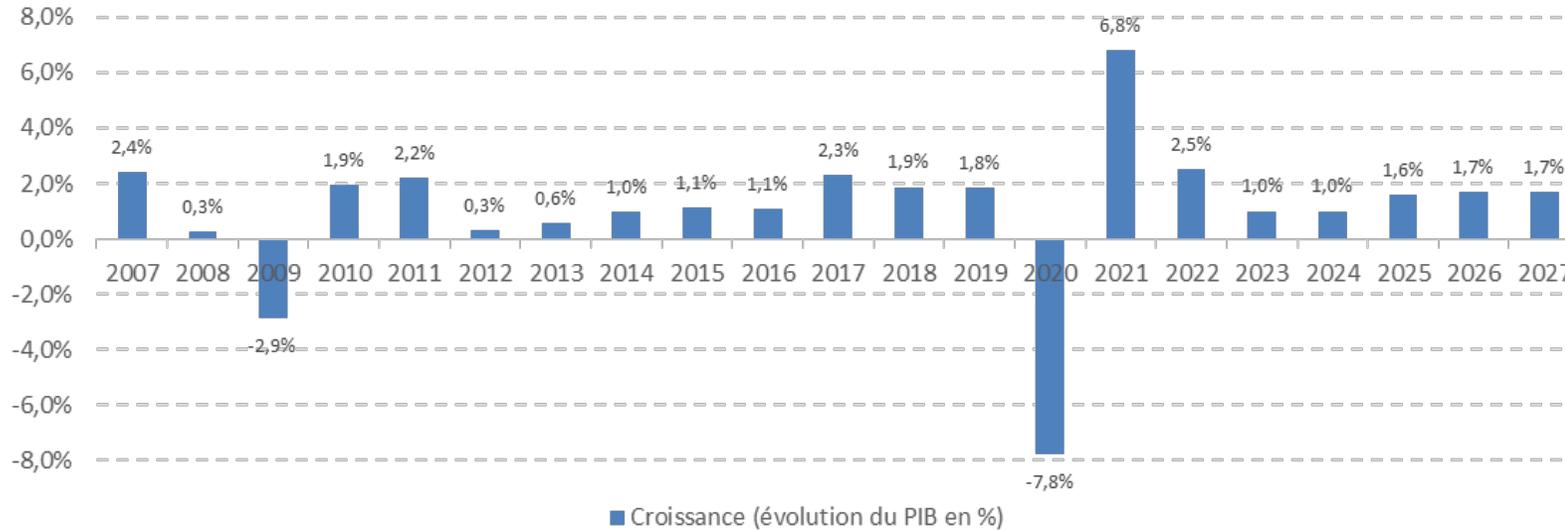
Dettes publiques au sens de Maastricht



✓ Une dette publique qui restera durablement au dessus des 110 % du PIB

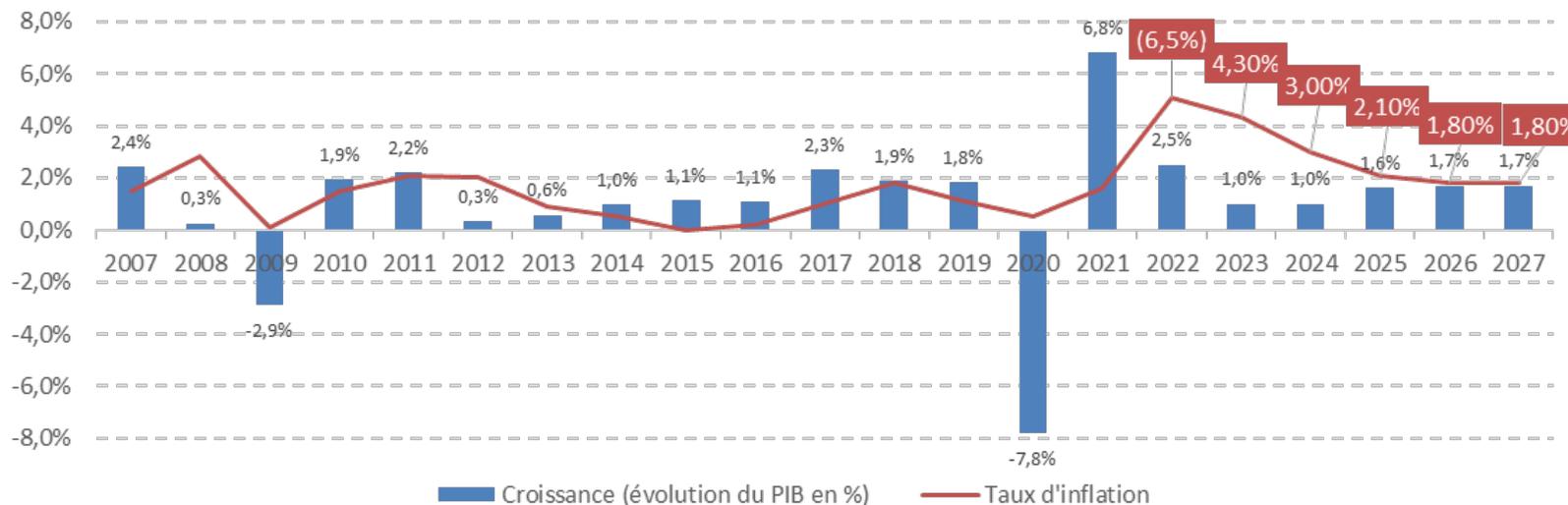
LE CONTEXTE NATIONAL ET LA LOI DE FINANCES POUR 2023

Croissance économique



- ✓ La croissance prévue dans la loi de finances entre + 1 % et + 1,7 % sur la période 2023-2026 devrait être plus faible

Croissance économique et inflation



- ✓ L'inflation pourrait être également supérieure à la prévision de la loi de finances

LE CONTEXTE NATIONAL ET LA LOI DE FINANCES POUR 2023

LFR 2022

Loi de finances
rectificatives août
2022

- ✓ Pour les collectivités locales du bloc communal : mise en place d'un « filet de sécurité » pour 2022 : une aide financière exceptionnelle aux collectivités qui subissaient en 2022 une forte dégradation de leur situation financière par rapport à 2021
- ✓ Critères cumulatifs : Lamballe-Armor ne sera pas éligible
 - Taux d'épargne brute inférieur à 22 % des recettes réelles de fonctionnement en 2021 : pas le cas de Lamballe-Armor (22,4 %)
 - Baisse de plus de 25 % du taux d'épargne brute entre 2021 et 2022, principalement en raison de la hausse du point d'indice de 3,5 % et des effets de l'inflation sur les dépenses d'énergie, électricité, chauffage urbain et achats alimentaires : pas le cas de Lamballe-Armor (baisse de 18 %)
 - Potentiel financier par habitant inférieur au double du potentiel financier moyen par habitant de la strate ou de la catégorie

LFI 2023

Loi de finances
initiale pour 2023

- ✓ Mise en place d'un filet de sécurité pour 2023
- ✓ Des critères moins restrictifs que Lamballe-Armor pourrait respecter :
 - Baisse de plus de 15 % de l'épargne brute entre 2023 et 2022
 - Potentiel financier par habitant inférieur au double du potentiel financier moyen par habitant de la strate ou de la catégorie

LE CONTEXTE NATIONAL ET LA LOI DE FINANCES POUR 2023

LFR 2022

Loi de finances
rectificatives août
2022

- ✓ **Bouclier tarifaire**
 - Applicable aux collectivités locales de moins de 10 agents et dont le budget ne dépasse pas 2 M€
 - Pas applicable à Lamballe-Armor

LFI 2023

Loi de finances
initiale pour 2023

- ✓ **Amortisseur électricité**
 - Mis en place pour les communes et leurs groupements
 - Portera sur 50 % des volumes d'électricité consommé
 - L'Etat prendra en charge l'écart entre le prix de l'électricité au contrat et 180 €/MWh, dans la limite de 320 €/MWh
 - Ne s'applique que sur la part variable énergie (hors abonnement, hors coût d'acheminement, hors coût de réseaux et hors taxes)
 - L'Etat versera directement au fournisseur d'électricité la partie correspondante à l'amortisseur d'électricité
 - Lamballe-Armor en bénéficiera

LE CONTEXTE NATIONAL ET LA LOI DE FINANCES POUR 2023

LFI 2023

Loi de finances
initiale pour 2023

- ✓ L'encadrement des dépenses de fonctionnement des collectivités locales n'a pas été adopté
 - Il était initialement prévu de limiter la progression des dépenses de fonctionnement des principales collectivités locales à + 3,8 % (0,5 point de moins que l'inflation prévisionnelle 2023)

- ✓ Le fonds vert s'élèvera à 2 Mds€
 - Les préfets seront chargés de la répartition du fonds entre collectivités locales
 - Les règles sont qualifiées de « simples ». Il s'agit de subventionner tout projet favorable à la transition écologique

5. APÉRÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

LAMBALLE-ARMOR - BUDGET PRINCIPAL

CA 2022 estimé

Fonct.

<i>En K€</i>	Dépenses	Recettes
Réalisations	17 376,4	20 517,3
Résultat de fonctionnement		3 140,8

Investissement

<i>En K€</i>	Dépenses	Recettes
Réalisations	17 556,4	15 197,2
Résultat d'investissement		-2 359,2
Restes à réaliser	2 624,1	2 342,0
Résultat des restes à réaliser		-282,2
Résultat d'investissement cumulé		-2 641,4
Résultat global de clôture		499,5

- ✓ Un résultat de fonctionnement de 3,1 M€
- ✓ Un résultat d'investissement de - 2,3 M€ et de - 2,6 M€ après prise en compte des restes à réaliser
- ✓ Un résultat global de clôture de 500 K€ très proche du résultat de 2021 (511 K€)
- ✓ Ces chiffres sont susceptibles d'évoluer encore dans les jours à venir

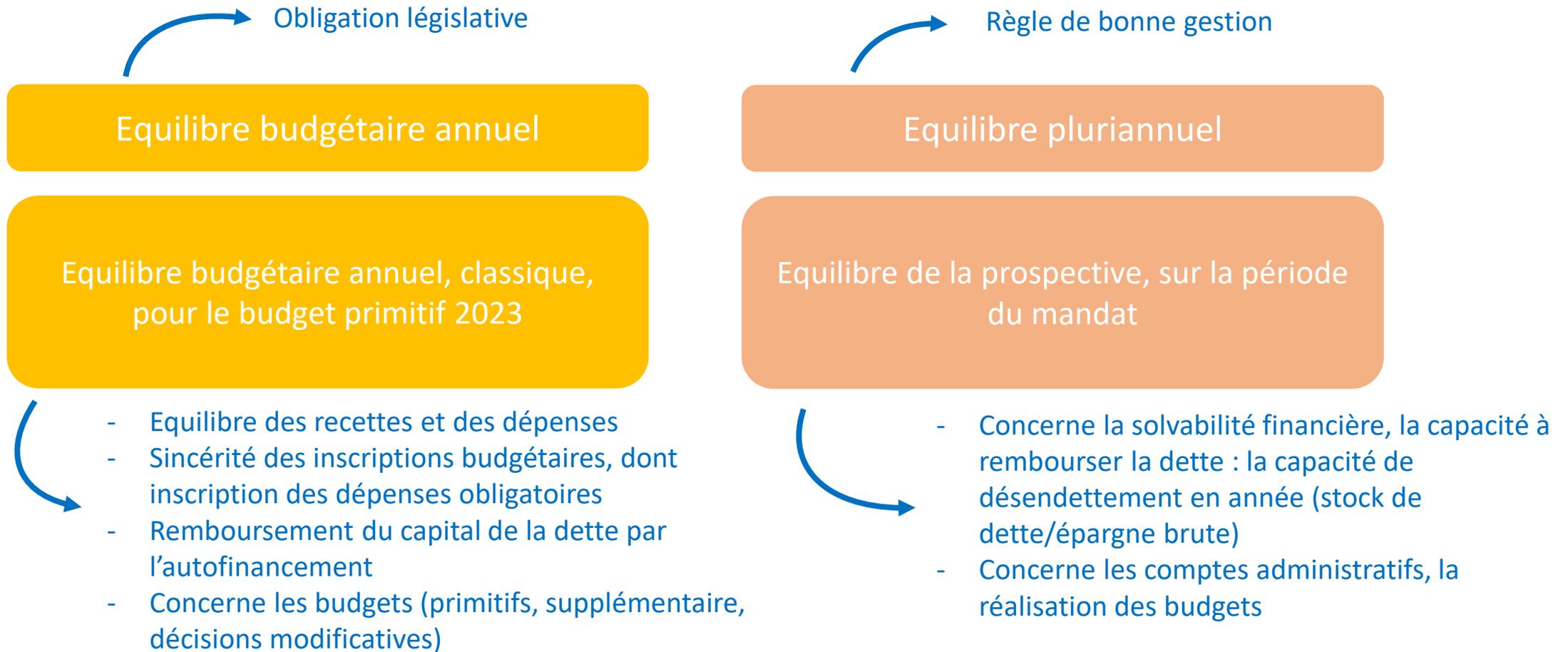
APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

CA 2021	CA 2022 au DOB 2022	CA 2022 au 5 janvier 2023
Epargne brute : 3,9 M€	Epargne brute : 2,85 M€	Epargne brute : 3,39 M€
Dépenses d'investissement : 4,8 M€	Dépenses d'investissement : 6,3 M€	Dépenses d'investissement : 6,3 M€
Encours de dette : 21,7 M€	Encours de dette : 21,4 M€	Encours de dette : 21,8 M€
Ratio dette /EB : 5,5 ans	Ratio dette /EB : 7,5 ans	Ratio dette /EB : 6,4 ans

- ✓ Compte administratif 2021 : un délai de désendettement faible, à hauteur de 5,5 années
- ✓ Simulation de la prospective lors du DOB 2022 : une dégradation de la santé financière avec un allongement du délai de désendettement à 7,5 années
- ✓ Compte administratif 2022 : une dégradation de la santé financière, mais moins forte que prévu
 - La capacité d'autofinancement a diminué moins fortement que prévu.
 - Les dépenses de fonctionnement ont été supérieures de 192 K€ à la simulation
 - Mais les recettes de fonctionnement ont également été supérieures de 732 K€ (fiscalité, dotations, indemnités journalières)

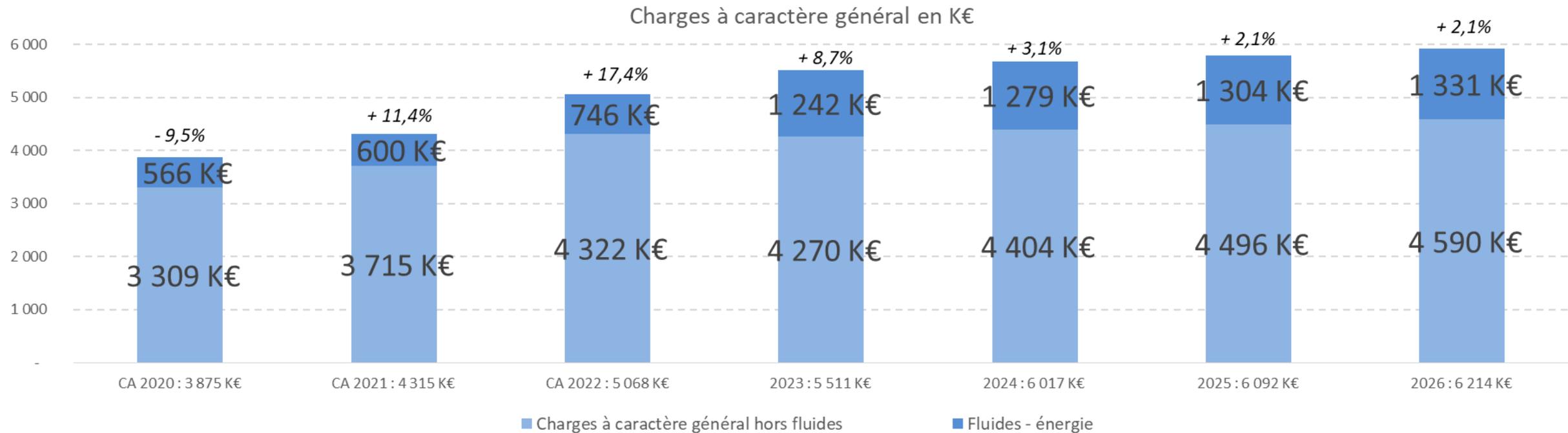
6. LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE

PROSPECTIVE FINANCIÈRE : RAPPEL DE LA MÉTHODE



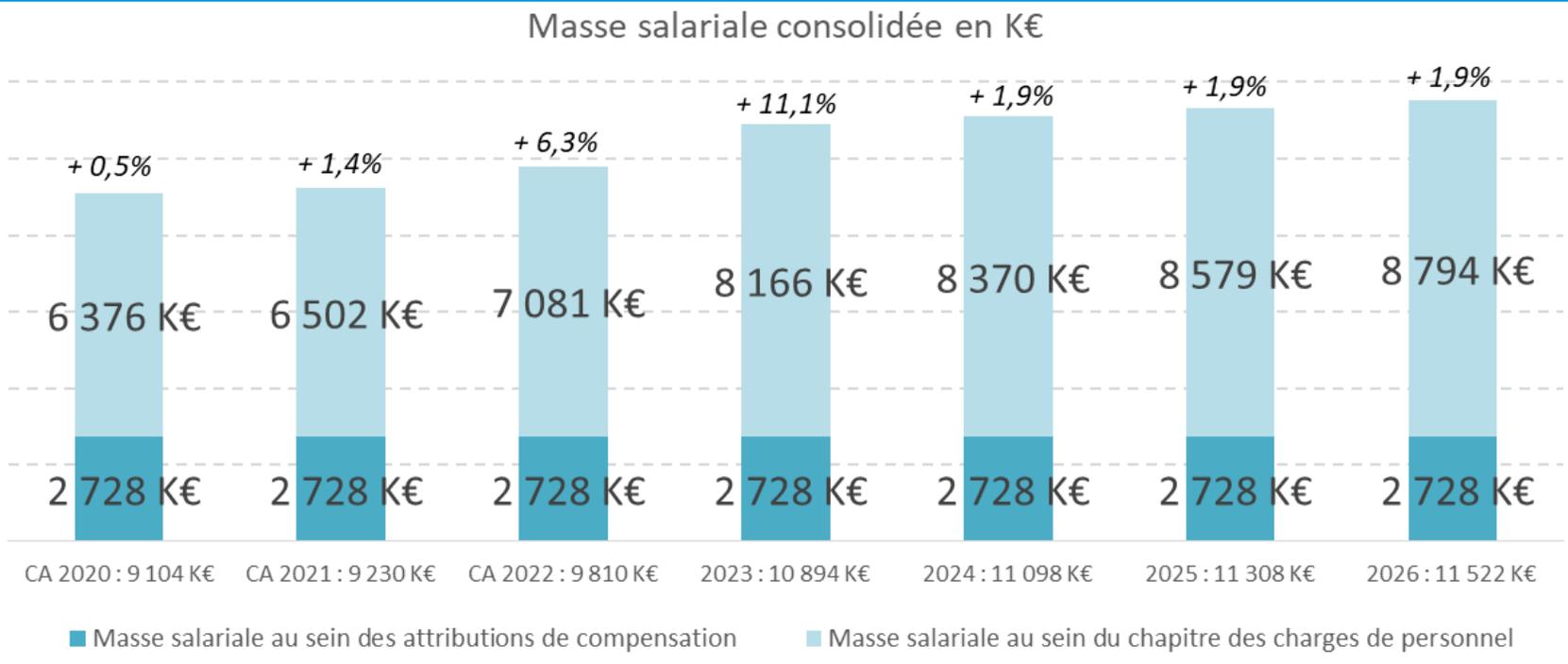
- ✓ L'analyse prospective a été réalisée pour le budget principal mais il a également été tenu compte des budgets annexes
- ✓ L'analyse financière prospective a été réalisée sur la période du mandat municipal, soit jusqu'en 2026

PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



- ✓ Pour les charges à caractère général et notamment les fluides, il est simulé de fortes hausses en 2023 :
 - **Fluides : + 496 K€ en 2023 (+66 %)**, puis entre + 3 % et + 2 % sur la période, ce qui implique des mesures d'économie
 - **Autres charges à caractère général : + 148 K€ en 2023 (+ 3,4 %)**, puis entre + 3 % et + 2 % sur la période, ce qui implique également des mesures d'économie
- ✓ Orientation budgétaire : diminuer de 200 K€ les dépenses de fonctionnement en 2023. La réflexion devra être poursuivie pour rechercher des économies sur le reste du mandat.

PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LA MASSE SALARIALE



- ✓ Il est prévu en 2023 une augmentation de la masse salariale de 1 084 K€ par rapport à 2022 (+ 11,1 %)
- ✓ Sur la période prospective : il est prévu une progression de + 1,9 % par an

✓ 2023 correspond à :

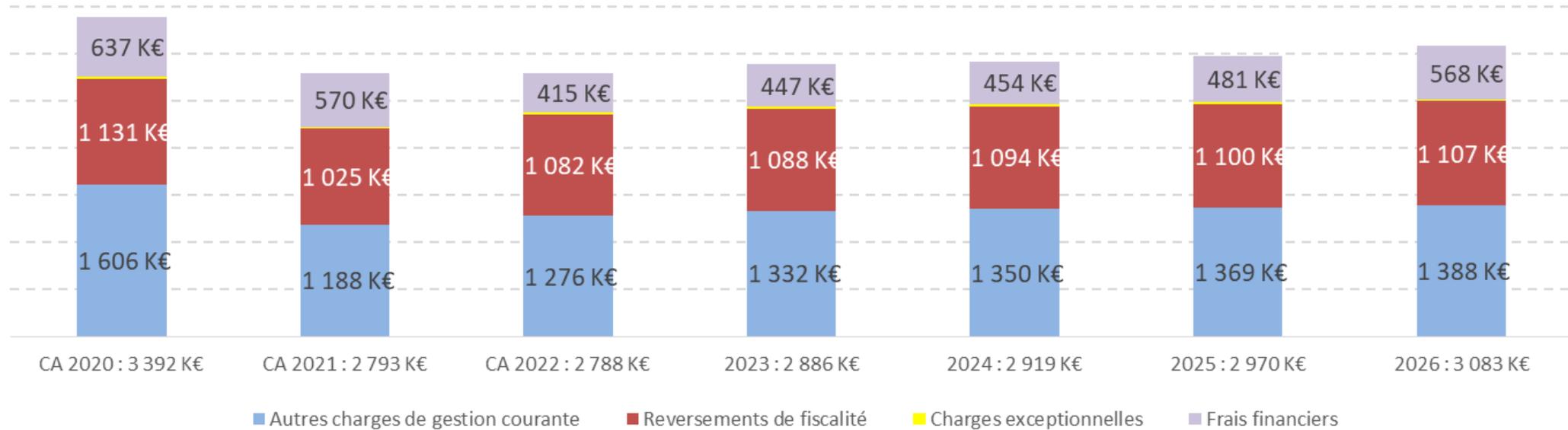
- L'effet du glissement vieillesse technicité (GVT) : les avancements de grade et d'échelon
- L'impact en année pleine des réformes statutaires décidées par l'Etat : hausse du point d'indice, revalorisation du SMIC, revalorisation des grilles de catégorie C et B
- L'impact des mesures en faveur du pouvoir d'achat décidées par la municipalité : revalorisation des

régimes indemnitaires, revalorisation de la participation employeur pour la prévoyance, mise en place de la participation employeur pour la mutuelle

- L'impact en année pleine des créations de postes décidées en 2022 et évolution de postes dans le cadre de restructuration de service
- En 2023, il n'y a pas de création de poste

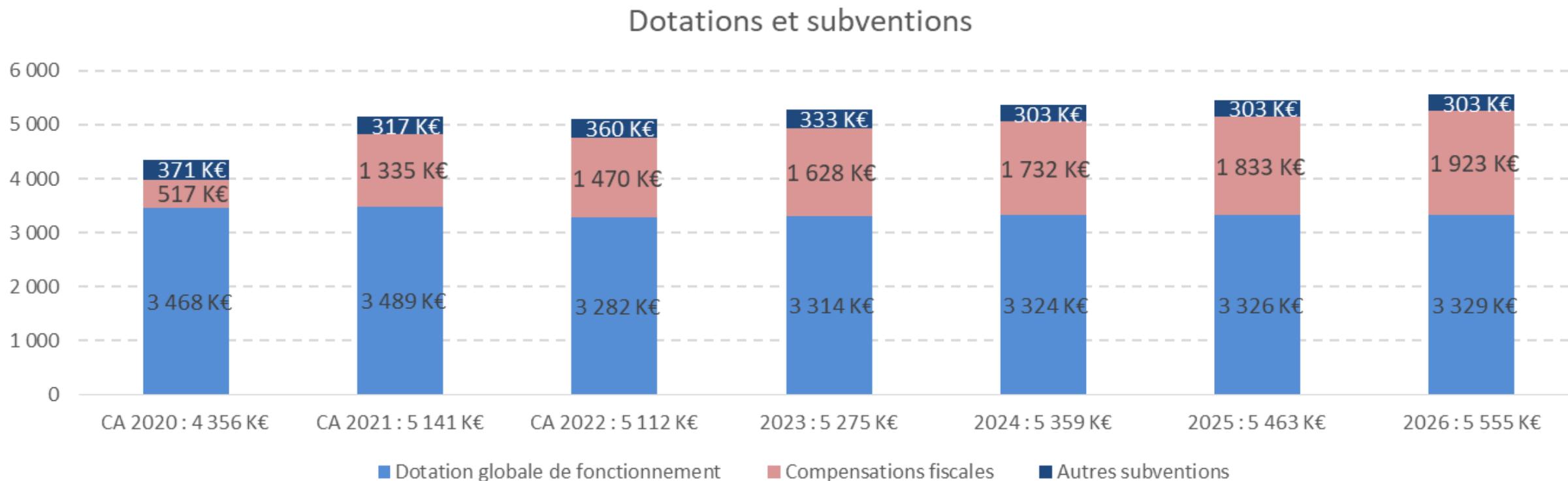
PROSPECTIVE FINANCIÈRE : AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Autres charges de fonctionnement



- ✓ Autres charges de gestion courante, en progression sur la période, notamment :
 - Versement d'une subvention de 70 K€ au budget annexe de la ZAC du Liffré. Correspond au déficit prévisionnel de clôture de 1 035 K€ étalé sur 15 ans
 - Augmentation de la subvention au CCAS en 2023 (30 K€) et sur la période
 - Augmentation de la subvention au Musée Mathurin Méheut (132 K€ contre 95 K€ en 2022), stable ensuite
 - Légère progression des autres charges de gestion courante
 - Ce chapitre sera également analysé dans le cadre de la diminution des dépenses de fonctionnement
- ✓ Reversements de fiscalité : entre + 0,5 % et + 0,6 % par an (comprend les attributions de compensation qui sont stables)
- ✓ Frais financiers : hypothèse d'une augmentation des taux et d'une augmentation du recours à l'emprunt

PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LES DOTATIONS ET SUBVENTIONS



- ✓ Dotation globale de fonctionnement : une stabilité sur la période
- ✓ Compensations fiscales : des compensations en hausse sur la période. Il s'agit des effets de la réforme de 2021 diminuant les bases fiscales des établissements industriels pour la taxe sur le foncier bâti
- ✓ Autres dotations et subventions : stabilité sur la période

✓ Produits des services : 1 330 K€ en 2023

- 265 K€ au titre de la mise à disposition de personnel (principalement à Lamballe Terre et Mer dans le cadre de la mutualisation des services)
- 1 065 K€ pour les produits des services publics municipaux : culture, sport, restauration scolaire, mise à disposition de salles. Le montant 2023 intègre la revalorisation des tarifs de + 6 % adoptée précédemment

✓ Autres produits de gestion courante : 311 K€ en 2023

- Il s'agit principalement des loyers reçus pour les locations

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LA FISCALITÉ

- ✓ Revalorisation des bases fiscales de + 7,1 % en 2023 (application automatique)
- ✓ **Variation physique des bases fiscales** : prise en compte d'un dynamisme sur la période prospective (à l'exception du foncier non bâti)
- ✓ **Droits de mutation à titre onéreux** : 800 K€ en 2023 puis diminution progressive sur la période
- ✓ **FPIC** (fonds de péréquation intercommunal et communal) : 255 K€ en 2023
- ✓ **Taxe d'habitation sur les logements vacants** : retour d'un produit fiscal estimé à 30 K€. Ce produit n'avait pas été perçu depuis 3 ans sous l'effet de la réforme de la taxe d'habitation et de la mise en place de la commune nouvelle
- ✓ **Taxe communale sur la consommation finale d'électricité** : 286 K€ en 2023
- ✓ **Taxe sur les déchets stockés** : 65 K€ en 2023 (taxe sur les tonnages de déchets traités par Kerval à l'usine de Planguenoual)

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LA FISCALITÉ

- ✓ Orientations budgétaires : afin d'équilibrer le budget 2023 et d'équilibrer la prospective financière 2023-2026, il est proposé une augmentation des taux de fiscalité.
- ✓ Il est proposé une augmentation de + 7 % pour le foncier bâti, le foncier non bâti, et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- ✓ Cette hausse de taux représenterait un produit fiscal supplémentaire de 717 K€ en 2023
- ✓ Il est présenté ci-après la hausse pour les contribuables à partir des valeurs locatives moyennes. Au regard de la fusion en commune nouvelle en 2019 et de l'harmonisation progressive des taux de fiscalité pour Lamballe, Morieux et Planguenoual, l'impact de la hausse de taux est présenté pour les trois secteurs.

<i>En K€</i>	CA 2020	CA 2021	CA 2022	2023	2024	2025	2026
Taxe sur le foncier bâti	5 280	8 264	8 738	10 062	10 534	10 986	11 377
Taxe sur le foncier non bâti	469	465	478	547	565	580	591
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	3 985	336	338	357	370	382	391

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LA FISCALITÉ

commune	LAMBALLE - MESLIN									
TAXE FONCIERE	2022					2023 avec augmentation des taux				
	Commune	LTM	taxe spéciale	taxe gémapi	Total	+ 7%	+ 1 point + 159%	+ 0%	+ 43%	Total
Valeur locative du bien reval forfaitaire bases revalorisation en valeur	2 769 €	2 769 €	2 769 €	2 769 €	- €	2 769 €	2 769 €	2 769 €	2 769 €	
Base brute : VLM revalorisée	2 769 €	2 769 €	2 769 €	2 769 €		2 966 €	2 966 €	2 966 €	2 966 €	
abattement : %	50%	50%	50%	50%		50%	50%	50%	50%	
base nette	1 385 €	1 385 €	1 385 €	1 385 €		1 483 €	1 483 €	1 483 €	1 483 €	
taux votés	44,82%	0,629%	0,086%	0,438%		47,96%	1,629%	0,086%	0,625%	
cotisation	621 €	9 €	1 €	6 €	636 €	711 €	24 €	1 €	9 €	746 €
% frais de gestion	3,00%	3,00%	9,00%	3,00%		3,00%	3,00%	9,00%	3,00%	
frais de gestion	18,6 €	0,3 €	0,1 €	0,2 €	19 €	21,3 €	0,7 €	0,1 €	0,3 €	22 €
TAXE à payer	639 €	9 €	1 €	6 €	656 €	732 €	25 €	1 €	10 €	768 €

Ecart 2022/2023 AVEC augmentation taux LA + LTM : **+ 113 €**

➔ Augmentation d'imposition pour un contribuable : + 113 €

- Pour Lamballe-Armor, augmentation de 93 € comprenant un effet base de 44 € et un effet taux de 49 €
- Pour Lamballe Terre et Mer, augmentation de 20 € comprenant un effet base de 2 € et un effet taux de 18 €

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LA FISCALITÉ

commune	MORIEUX									
TAXE FONCIERE	2022					2023 avec augmentation des taux				
	Commune	LTM	taxe spéciale	taxe gémapi	Total	+ 7%	+ 1,00 point + 159%	+ 0%	+ 43%	Total
Valeur locative du bien reval forfaitaire bases revalorisation en valeur	2 343 €	2 343 €	2 343 €	2 343 €	- €	2 343 €	2 343 €	2 343 €	2 343 €	
Base brute : VLM revalorisée	2 343 €	2 343 €	2 343 €	2 343 €		166 €	166 €	166 €	166 €	
abattement : %	50%	50%	50%	50%		50%	50%	50%	50%	
base nette	1 172 €	1 172 €	1 172 €	1 172 €		1 255 €	1 255 €	1 255 €	1 255 €	
taux votés	42,25%	0,629%	0,086%	0,438%		45,65%	1,629%	0,086%	0,625%	
cotisation	495 €	7 €	1 €	5 €	508 €	573 €	20 €	1 €	8 €	602 €
% frais de gestion	3,00%	3,00%	9,00%	3,00%		3,00%	3,00%	9,00%	3,00%	
frais de gestion	14,8 €	0,2 €	0,1 €	0,2 €	15 €	17,2 €	0,6 €	0,1 €	0,2 €	18 €
TAXE à payer	510 €	8 €	1 €	5 €	524 €	590 €	21 €	1 €	8 €	620 €

Ecart 2022/2023 **AVEC** augmentation taux : **+ 96 €**

➔ Augmentation d'imposition pour un contribuable : + 96 €

- Pour Lamballe-Armor, augmentation de 79 € comprenant un effet base de 39 € et un effet taux de 40 €
- Pour Lamballe Terre et Mer, augmentation de 17 € comprenant un effet base de 2 € et un effet taux de 15 €

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LA FISCALITÉ

commune	PLANGUENOUAL									
TAXE FONCIERE	2022					2023 avec augmentation des taux				
	Commune	LTM	taxe spéciale	taxe gémapi	Total	+ 7%	+ 1,00 point + 159%	+ 0%	+ 43%	Total
Valeur locative du bien reval forfaitaire bases revalorisation en valeur	2 520 €	2 520 €	2 520 €	2 520 €	- €	2 520 €	2 520 €	2 520 €	2 520 €	
						7,1%	7,1%	7,1%	7,1%	
Base brute : VLM revalorisée	2 520 €	2 520 €	2 520 €	2 520 €		2 699 €	2 699 €	2 699 €	2 699 €	
abattement : %	50%	50%	50%	50%		50%	50%	50%	50%	
base nette	1 260 €	1 260 €	1 260 €	1 260 €		1 349 €	1 349 €	1 349 €	1 349 €	
taux votés	39,25%	0,629%	0,086%	0,438%		42,95%	1,629%	0,086%	0,625%	
cotisation	495 €	8 €	1 €	6 €	509 €	580 €	22 €	1 €	8 €	611 €
% frais de gestion	3,00%	3,00%	9,00%	3,00%		3,00%	3,00%	9,00%	3,00%	
frais de gestion	14,8 €	0,2 €	0,1 €	0,2 €	15 €	17,4 €	0,7 €	0,1 €	0,3 €	18 €
TAXE à payer	509 €	8 €	1 €	6 €	524 €	597 €	23 €	1 €	9 €	630 €

Ecart 2022/2023 **AVEC** augmentation taux : **+ 105 €**

➔ Augmentation d'imposition pour un contribuable : + 105 €

- Pour Lamballe-Armor, augmentation de 88 € comprenant un effet base de 43 € et un effet taux de 45 €
- Pour Lamballe Terre et Mer, augmentation de 17 € comprenant un effet base de 1 € et un effet taux de 16 €

LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LE PPI

BUDGET PRINCIPAL LAMBALLE-ARMOR

DEPENSES en K€

	2023	2024	2025	2026	Total 2023-2026
Inscriptions budgétaires nouvelles au PPI	8 330	7 105	9 347	6 840	31 622
Reports des années précédentes	2 624	3 122	2 915	3 495	12 155
Inscriptions budgétaires totales au PPI	10 954	10 227	12 262	10 335	43 778
Estimation réalisations dépenses d'investissement	7 668	7 159	8 583	7 234	30 644

70%

- ✓ Une ambitieuse programmation pluriannuelle des investissements (PPI) :
 - Des inscriptions budgétaires souhaitées à hauteur de 31,6 M€ sur la période 2023-2026, auxquelles sont ajoutés les reports
 - Réalisations : 30,6 M€ sur la période 2023-2026 en retenant un taux de réalisation de 70 %

- Subventions d'investissement : prise en compte des subventions pour lesquelles un arrêté de notification a été reçu et des recettes probables pour les projets
- Autres recettes d'investissement : simulation du FCTVA, des cessions d'immobilisations, et de la taxe d'aménagement

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2023-2028 (en k€)						Total
	Projet 2023	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
Sous-total SERVICES GENERAUX dépenses récurrentes	414	399	399	399	399	399	2 409
Sous-total SERVICES GENERAUX recettes récurrentes	8	8	8	8	8	8	45
HOTEL DE VILLE	250						250
MAIRIE MESLIN	20	20	300	160			500
ETUDE STRATEGIE PATRIMONIALE	50	50					100
Sous-total SERVICES GENERAUX dépenses particulières	320	70	300	160	-	-	850
TOTAL SERVICES GENERAUX DÉPENSES	734	469	699	559	399	399	3 259
TOTAL SERVICES GENERAUX RECETTES	8	8	8	8	8	8	45
Sous-total EQUIPEMENTS SCOLAIRES dépenses récurrentes	206	280	240	240	240	240	1 446
GROUPE SCOLAIRE BEAULIEU		20					20
PRIMAIRE ST-AARON-GROUPE SCOLAIRE		20					20
GROUPE SCOLAIRE LA POTERIE	50	50	900	900			1 900
PLAN ANTI-GASPI CANTINES	19						19
PLAN ANTI-GASPI CANTINES	15						15
Sous-total EQUIPEMENTS SCOLAIRES dépenses particulières	69	90	900	900	-	-	1 959
Sous-total EQUIPEMENTS SCOLAIRES recettes particulières	15	-	-	-	-	-	15
TOTAL EQUIPEMENTS SCOLAIRES DÉPENSES	275	370	1 140	1 140	240	240	3 405
TOTAL EQUIPEMENTS SCOLAIRES RECETTES	15	-	-	-	-	-	15

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2023-2028 (en k€)						Total
	Projet 2023	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
SALLE PIERRE LANOE - TRAVAUX DE RENOVATION	30	60	150	300	1 500	850	2 890
SALLE PIERRE LANOE - MOBILIER	50						50
SALLE PIERRE LANOE					450	255	705
Sous-total EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX dépenses particulières	80	60	150	300	1 500	850	2 940
Sous-total EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX recettes particulières	-	-	-	-	450	255	705
TOTAL EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX DÉPENSES	80	60	150	300	1 500	850	2 940
TOTAL EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX RECETTES	-	-	-	-	450	255	705
BIBLIOTHEQUE - REAMENAGEMENT INTERIEUR	-	100	100				200
BIBLIOTHEQUE - FC	16						16
Sous-total BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE dépenses particulières	16	100	100	-	-	-	216
TOTAL BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DÉPENSES	16	100	100	-	-	-	216
TOTAL BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE RECETTES	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total CENTRE CULTUREL dépenses récurrentes	20	20	20	20	20	20	120
QUAI DES REVES - SONORISATION	150						150
QUAI DES REVES	24	-	-	-	-	-	24
Sous-total CENTRE CULTUREL dépenses particulières	150	-	-	-	-	-	150
Sous-total CENTRE CULTUREL recettes particulières	24	-	-	-	-	-	24
TOTAL CENTRE CULTUREL DÉPENSES	170	20	20	20	20	20	270
TOTAL CENTRE CULTUREL RECETTES	24	-	-	-	-	-	24

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2023-2028 (en k€)						Total
	Projet 2023	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
Sous-total PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX dépenses récurrentes	50	50	50	50	50	50	300
ETUDE GENERALE PATRIMOINE HISTORIQUE COMMUNAL		25	25				50
ESPACE MUTUALISE DU HARAS	150						150
MUSEE MATHURIN MEHEUT	19	19	19	19	19	19	114
EGLISE ST-JEAN	20						20
EGLISE ST-JEAN	150						150
COLLEGIALE NOTRE DAME	25	25					50
EGLISE MESLIN	20			100	50		170
EGLISE - MORIEUX		60					60
EGLISE ST-JEAN	75						75
COLLEGIALE NOTRE DAME	23	10					33
EGLISE ST-MARTIN	7						7
Sous-total PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX dépenses particulières	384	129	44	119	69	19	764
Sous-total PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX recettes particulières	106	10	-	-	-	-	116
TOTAL PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX DÉPENSES	434	179	94	169	119	69	1 064
TOTAL PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX RECETTES	106	10	-	-	-	-	116

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2023-2028 (en k€)						Total
	Projet 2023	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
Sous-total EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR dépenses récurrentes	20	20	20	20	20	20	120
ETUDE GENERALE STRATEGIE TERRAINS DE FOOT	20						20
PLAN D'EAU VILLE GAUDU	20	30	500	500			1 050
AIRES DE JEUX	30						30
JARDIN PUBLIC	450						450
TERRAIN DES SPORTS - MORIEUX	10	120					130
TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE PLANGUENOAL	10	850					860
RESTAURATION LANDE DU GRAS MESLIN	100	40					140
JARDIN PUBLIC	176						176
TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE PLANGUENOAL		100					100
Sous-total EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR dépenses particulières	640	1 040	500	500	-	-	2 680
Sous-total EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR recettes particulières	176	100	-	-	-	-	276
TOTAL EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR DÉPENSES	660	1 060	520	520	20	20	2 800
TOTAL EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR RECETTES	176	100	-	-	-	-	276

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2023-2028 (en k€)						Total
	Projet 2023	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
Sous-total AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX dépenses récurrentes	392	392	425	392	392	392	2 385
CTM - CTRE TECHN MUNICIPAL	50	300	1 600	300			2 250
LOCAL DE STOCKAGE		500	500				1 000
MAISON DES SYNDICATS	280						280
PARC DE LA COLLEGIALE	30						30
PLU - DOC URBA PREVISIONNEL	60	20					80
ESPACE DES AUGUSTINS - RENOVATION PARTIE CENTRALE	250	100					350
SCHEMA DIRECTEUR PLUVIAL	50						50
ESPACE DES AUGUSTINS - RENOVATION PARTIE CENTRALE	159						159
SCHEMA DIRECTEUR PLUVIAL	18						18
RESIDENCES DU PARC ET DE L'EGLISE - PLANGUENOUAL	623						623
LOGEMENT LOCATIF PLACE DE LA HOUSSAYE - MORIEUX	80						80
Sous-total AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX dépenses particulières	720	920	2 100	300	-	-	4 040
Sous-total AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX recettes particulières	880	-	-	-	-	-	880
TOTAL AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX DÉPENSES	1 112	1 312	2 525	692	392	392	6 425
TOTAL AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX RECETTES	880	-	-	-	-	-	880

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2023-2028 (en k€)						
	Projet 2023	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
Sous-total ENVIRONNEMENT dépenses récurrentes	40	40	40	40	40	40	240
SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	100	300	300	300	350	350	1 700
SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	50	50	50	50			200
FALAISES LA COTENTIN	150						150
SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	50						50
Sous-total ENVIRONNEMENT dépenses particulières	300	350	350	350	350	350	2 050
Sous-total ENVIRONNEMENT recettes particulières	50	-	-	-	-	-	50
TOTAL ENVIRONNEMENT DÉPENSES	340	390	390	390	390	390	2 290
TOTAL ENVIRONNEMENT RECETTES	50	-	-	-	-	-	50
Sous-total VOIRIE dépenses récurrentes	1 000	1 070	6 350				
Sous-total VOIRIE recettes récurrentes	440	-	-	-	-	-	440
MESLIN			230	230			460
RESEAUX EAUX PLUVIALES			180	180			360
LAMBALLE 2025 - OPERATION 1 (2023-cheminement le long du Haras, 2024-square Mathurin Méheut + rue Papegault, 2025-rue du Jeu de Paume, 2026-rue Général de Gaulle - carrefour Saint Martin)	230	300	300	285			1 115
LAMBALLE 2025 - OPERATION 2 (2023-parking des Tanneurs partie ouest, 2024-rue et impasse du Bourg Hurel, 2025-rue de Bouin, 2026-secteur Pont Calmet)	150	250	200	200			800

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2023-2028 (en k€)						Total
	Projet 2023	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
TRAVAUX ACCES PORT MORVAN	15						15
SITE DU VAUGLIN			200				200
SITE SAINT MAURICE		125					125
VOIRIE 2023 - Lamballe - giratoire du Point du Jour	100	310					410
VOIRIE 2023 - Lamballe-La Poterie - rue de Dinard	820						820
VOIRIE 2023 - Maroué - rue des Petites fontaines + centre bourg	30	200					230
VOIRIE 2024 - Planguenoual - abords de la RD 786		280					280
VOIRIE 2025 - Maroué - rue Gaston de la Guérande			115				115
VOIRIE 2025 - Lamballe - giratoire La Champagne			170				170
VOIRIE 2026 - Lamballe - rue de Penthièvre				310			310
VOIRIE 2026 - St Aaron - abords RD768 en traversée de La Doberie				255			255
LAMBALLE 2025 - OPERATION 2	510						510
VOIRIE 2026 - St Aaron - abords RD768 en traversée de La Doberie				63			63
PROGRAMME ACCES AU LITTORAL	116						116
TRAVAUX ACCES PORT MORVAN	78						78
TRAVAUX SITE VAUGLIN ET ST MAURICE		80	130				210
Sous-total VOIRIE dépenses particulières	1 345	1 465	1 395	1 460	-	-	5 665
Sous-total VOIRIE recettes particulières	704	80	130	63	-	-	976
TOTAL VOIRIE DÉPENSES	2 345	2 535	2 465	2 530	1 070	1 070	12 015
TOTAL VOIRIE RECETTES	1 144	80	130	63	-	-	1 417

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2023-2028 (en k€)						Total
	Projet 2023	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
Sous-total RESEAUX dépenses récurrentes	100	50	50	50	50	50	350
RESEAUX E.D.F. Lamballe 2025 - effacement de réseaux rue de Bouin			285				285
RESEAUX E.D.F. Lamballe 2025 - effacement réseaux rue Bourg Hurel		100					100
RESEAUX E.D.F. Lamballe - effacement de réseaux rue de Penthièvre	175						175
RESEAUX E.D.F. Lamballe - effacement de réseaux rue de Penthièvre			52				52
RESEAUX E.D.F. Planguenoual - effacement réseaux RD 786	89						89
Sous-total RESEAUX dépenses particulières	264	100	337	-	-	-	701
TOTAL RESEAUX DÉPENSES	364	150	387	50	50	50	1 051
TOTAL RESEAUX RECETTES	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES dépenses récurrentes	170	220	220	220	220	220	1 270
Les Rives du Guessant - Rachat à Foncier de Bretagne	770						770
Les Rives du Guessant - Aménagement terrain	560		250	250			1 060
Morieux - Rachat EPF rue du Prétanné	300						300
Lamballe - PUP La Déhanne			160				160
La Poterie - La Grande Prairie		240					240
La Poterie - Rachat EPF rue du Clos Berthault			227				227

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2023-2028 (en k€)						Total
	Projet 2023	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
Les Rives du Gouessant	100						100
Les Rives du Gouessant - Part° La Rance et LTM (5000€/logt)	465		200				665
Lamballe - PUP La Déhanne	63		247				310
Lamballe - PUP rue Rouxel Bertin	140						140
Ex-collège G Tery - Etudes préalables	57						57
Sous-total AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES dépenses particulières	1 630	240	637	250	-	-	2 757
Sous-total AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES recettes particulières	825	-	447	-	-	-	1 272
TOTAL AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES DÉPENSES	1 800	460	857	470	220	220	4 027
TOTAL AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES RECETTES	825	-	447	-	-	-	1 272
OPE NON VENTIL.							
SUBVENTIONS NON AFFECTEES	100	100	100	100	100	100	600
AMENDES DE POLICE	50	50	50	50	50	50	300
TOTAL dépenses	8 330	7 105	9 347	6 840	4 420	3 720	39 762
TOTAL recettes	3 378	348	735	220	608	413	5 700

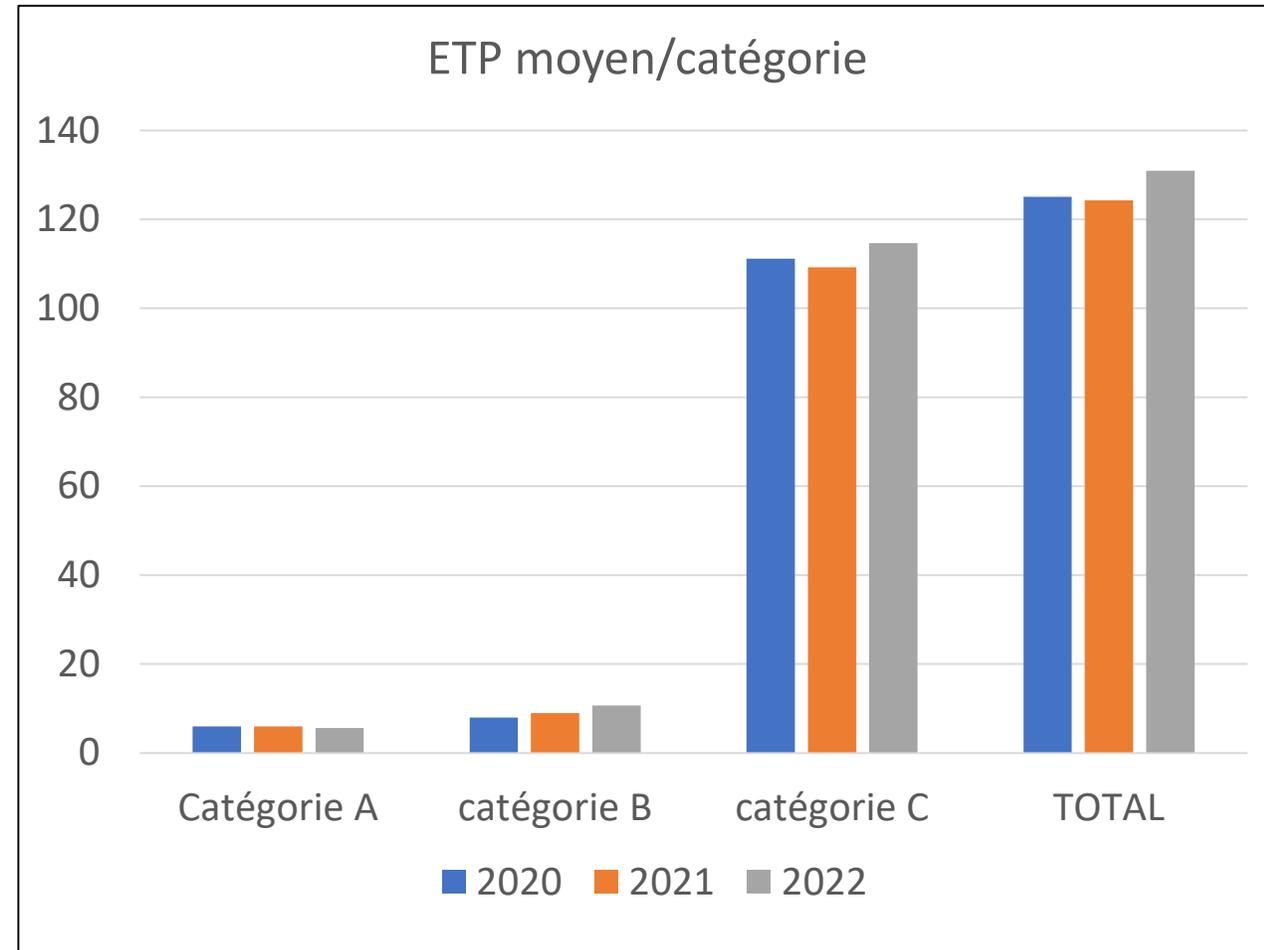
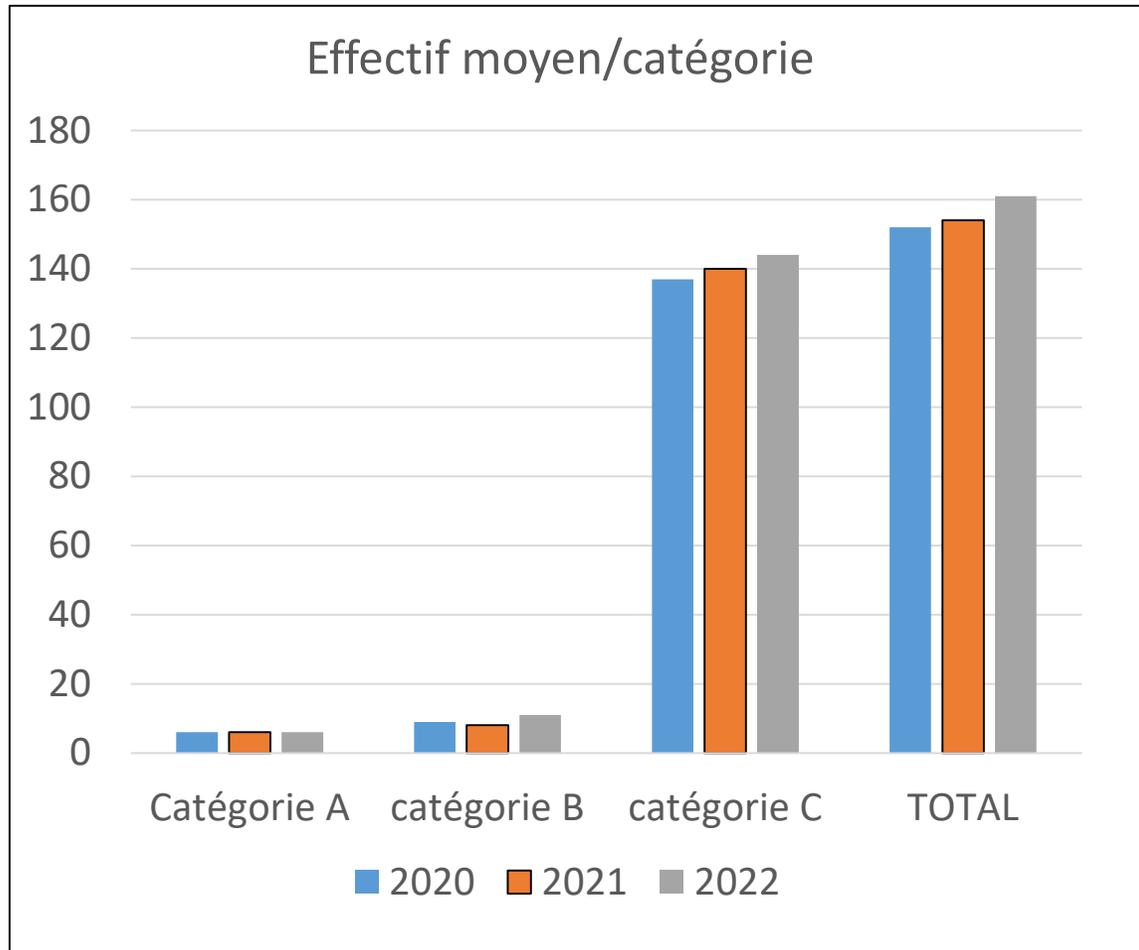
PROSPECTIVE FINANCIÈRE : LES RÉSULTATS

Indicateurs financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours de dette au 31 décembre	23 876 750	23 924 477	21 676 966	22 850 883	22 441 145	23 442 786	25 909 667	27 207 186
Épargne brute brute	2 917 199	3 813 081	3 933 122	3 386 659	3 172 800	3 304 622	3 487 598	3 521 736
Épargne nette	832 306	1 573 308	1 685 611	1 524 576	876 064	890 059	862 267	674 534
Délai de désendettement (encours de dette/EB)	8,2	6,3	5,5	6,7	7,1	7,1	7,4	7,7

- ✓ Un délai de désendettement inférieur à 8 années à l'horizon 2026
- ✓ Une fragilité pour l'épargne nette, c'est-à-dire l'autofinancement après remboursement du capital de la dette.
- ✓ L'équilibre pluriannuel de la prospective est réalisé sur la période mais avec de faible marge de manœuvre

7. LES EFFECTIFS ET LA MASSE SALARIALE

EFFECTIFS VILLE STRICT : ÉVOLUTION PAR CATÉGORIE



La ville de Lamballe-Armor exerce ses compétences en majorité en régie.

✓ En 2022, elle a mobilisé en moyenne :

- 161 agents employés en propre (131 Equivalents Temps plein)
- 180 agents mutualisés (100 ETP pour la part ville) avec Lamballe Terre et Mer

Soit 231 ETP

✓ + 3 agents intérimaires CDG en moyenne par an

✓ + Heures complémentaires : 4 équivalents temps plein

ETAT DE LA PARITÉ

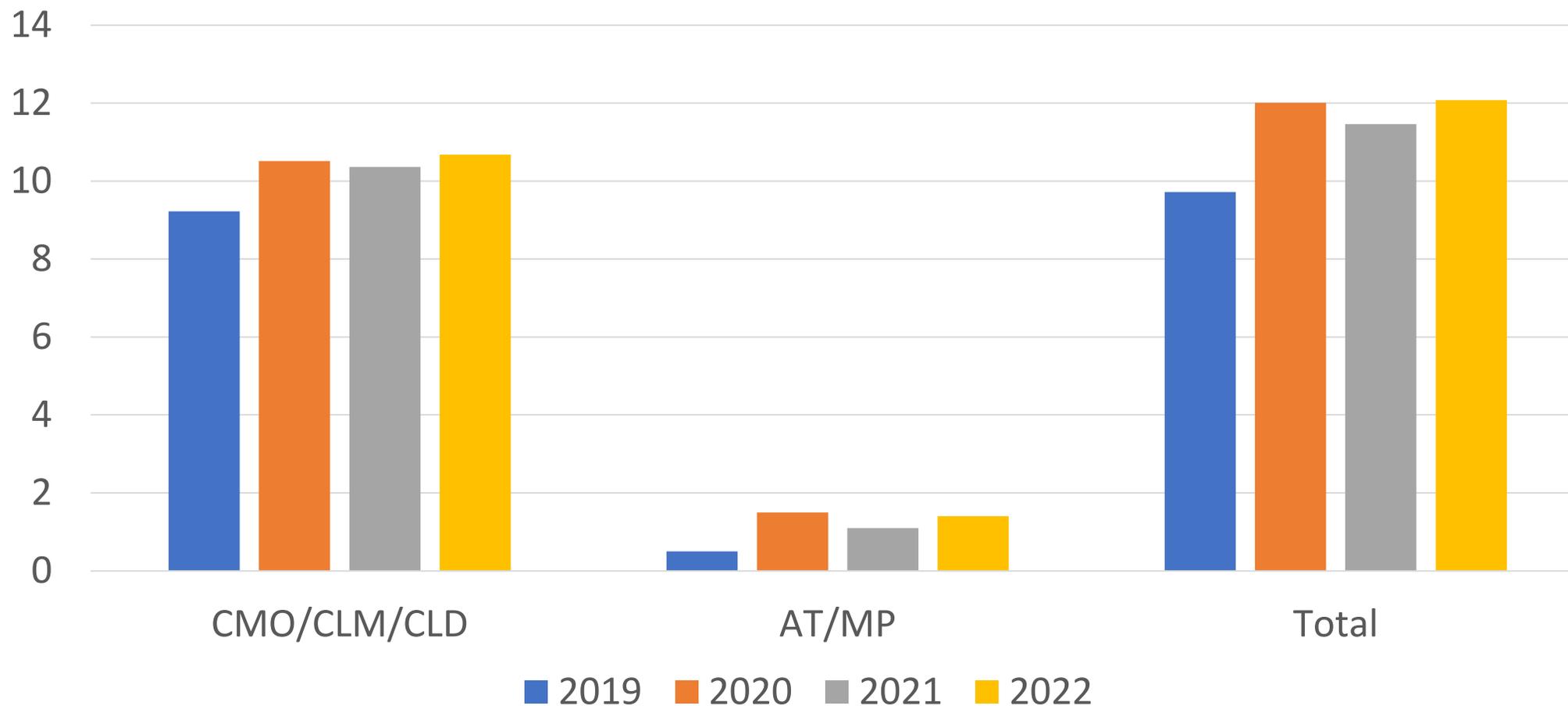
- ✓ Une forte féminisation : 81% des effectifs
- ✓ Reflétant les métiers et filières d'exercice de la collectivité :
 - Filières administrative, sociale et culturelle toujours fortement féminisée

Filière administrative	76% (88% en 2021)
Filière culturelle (bibliothèque)	93% (stable)
Filière sociale (ATSEM et CCAS)	94% (100% en 2022)

- Filière technique au taux de féminisation qui reste élevé (76%). Expliqué par le positionnement du personnel de restauration scolaire et d'entretien en filière technique. Les seuls catégorie B de la filière technique étant des hommes.
 - Une filière animation dont la mixité diminue par rapport à 2021 (passe de 60 à 70% F)
 - Une filière police municipale essentiellement masculine (20% F /80% H)
- ✓ Les femmes plus touchées par le travail à temps non complet : 32 % des hommes ayant travaillé à LA en 2022 ont travaillé à temps non complet contre 53% des femmes

TAUX D'ABSENTÉISME (VILLE STRICT)

Taux absentéisme



CMO : congé maladie ordinaire / CLM : congé longue maladie / CLD : congé longue durée

AT/MP : accident travail/maladie professionnelle

8. LA MUTUALISATION DES SERVICES

LA MUTUALISATION DES SERVICES

- ✓ Une mise en commun pour :
 - Une cohérence de l'action publique sur le territoire
 - Une plus grande attractivité des métiers :
 - Des postes mutualisés
 - Des mises à disposition de personnel (entretien des salles, animateurs, bibliothèque...)
 - Un gain en expertise et une sécurisation des pratiques
 - Un service aux usagers de qualité

LA MUTUALISATION DES SERVICES

- ✓ Portage fait par Lamballe Terre & Mer
- ✓ La notion de donneur d'ordre est respectée entre les collectivités
- ✓ L'affectation des dépenses et des recettes est bien définie entre les 2 collectivités.
Les dépenses et recettes communes aux deux structures sont portées par Lamballe Terre & Mer puis refacturées à Lamballe-Armor via les coefficients de mutualisation (ex : achat de logiciel)
- ✓ Les indicateurs sont évalués sur l'année civile, transmis au service Finances (coefficients de mutualisation)
- ✓ Chaque collectivité prend en charge ses locaux et leur aménagement sans refacturation
- ✓ L'investissement (achat de matériel...) est pris en charge par Lamballe Terre & Mer.
Le coût refacturé à Lamballe-Armor est calculé suivant les amortissements.

LA MUTUALISATION DES SERVICES

SERVICE	INDICATEURS D'ACTIVITE
Direction générale	Temps de travail
Communication	Temps de travail
Administration générale (logistique, assemblée, foncier, assurance 2017)	Temps de travail
Informatique	Nombre pondéré de postes informatiques
Finances	Prorata des dépenses consolidées
Ressources humaines	Nombre de bulletins de salaire et assimilés
Direction sport	Temps de travail
Direction des services techniques (aménagement, commande publique)	Temps de travail
Gestion du patrimoine (direction, garage, bâtiments, espaces verts, voirie)	Temps de travail

9. L'ÉTAT DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2022



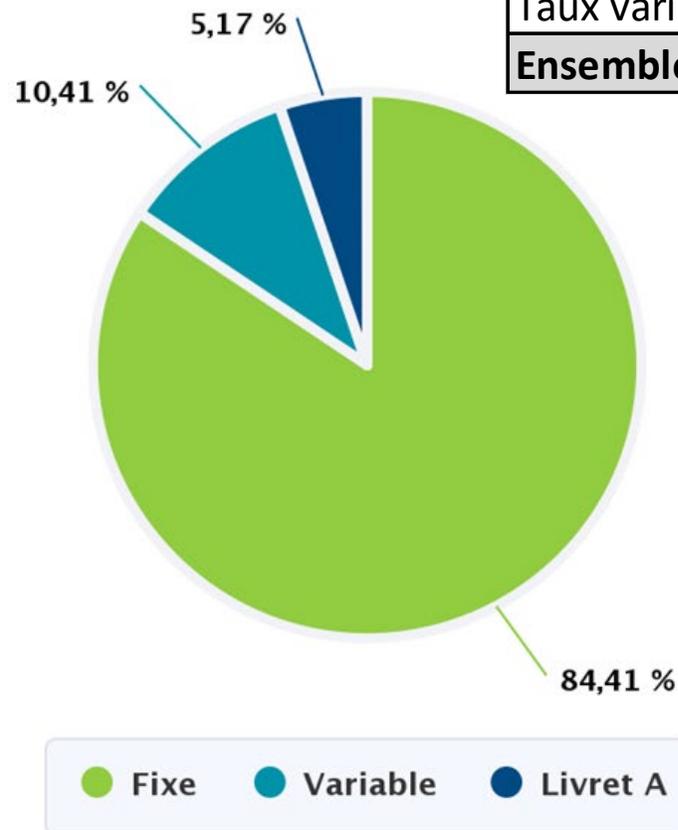
Lamballe-Armor
en Penthièvre

Une dette à hauteur de 24,1 M€ au 31 décembre 2022

	Nombre de prêts	En-cours (en K€)
BUDGET GENERAL	35 emprunts	22 851
ZAC DU LIFFRE	1 emprunt	1 200
Total	36 emprunts	24 051

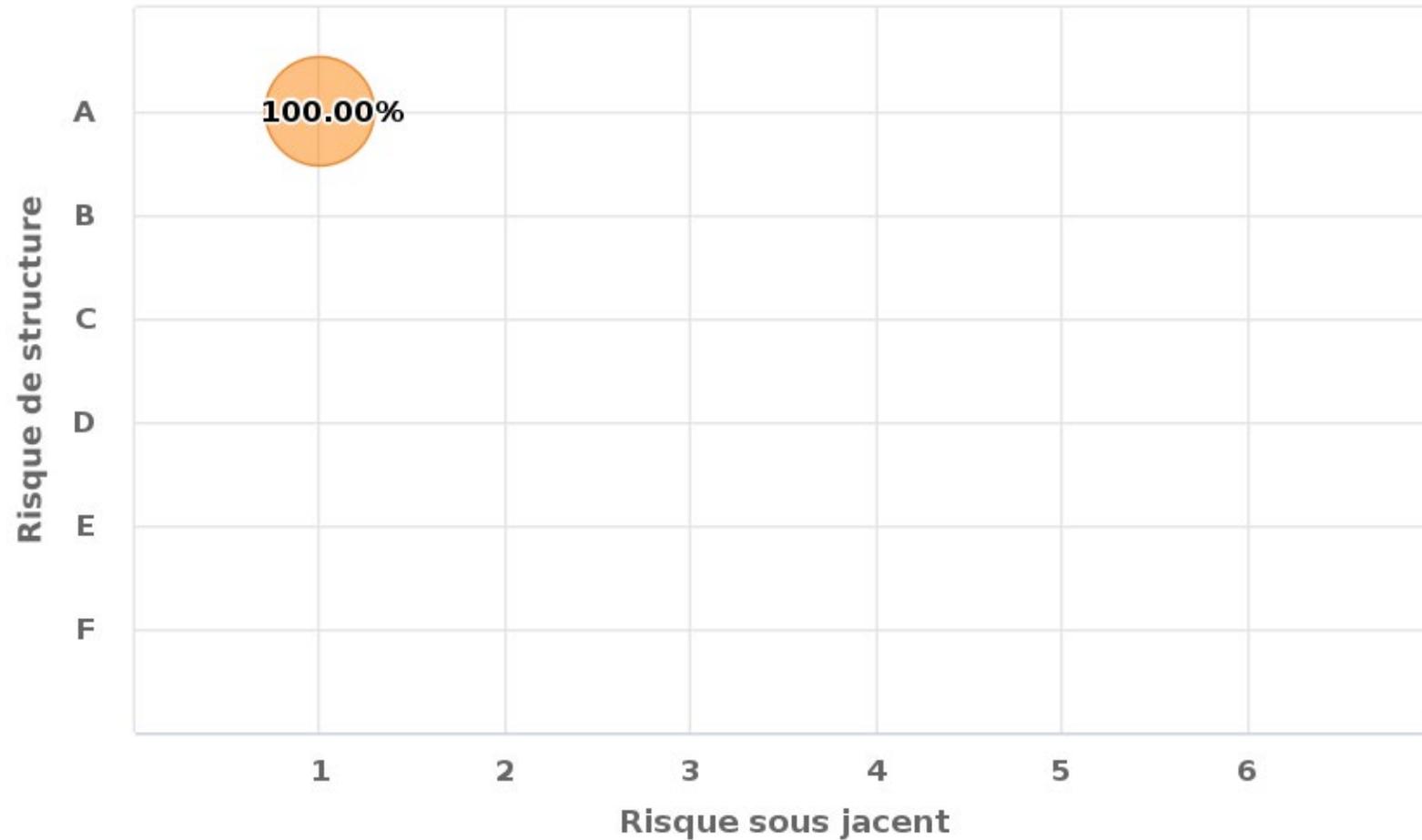
LA STRUCTURE DE L'ENCOURS DE DETTE (TOUS BUDGETS)

Dette par type de taux

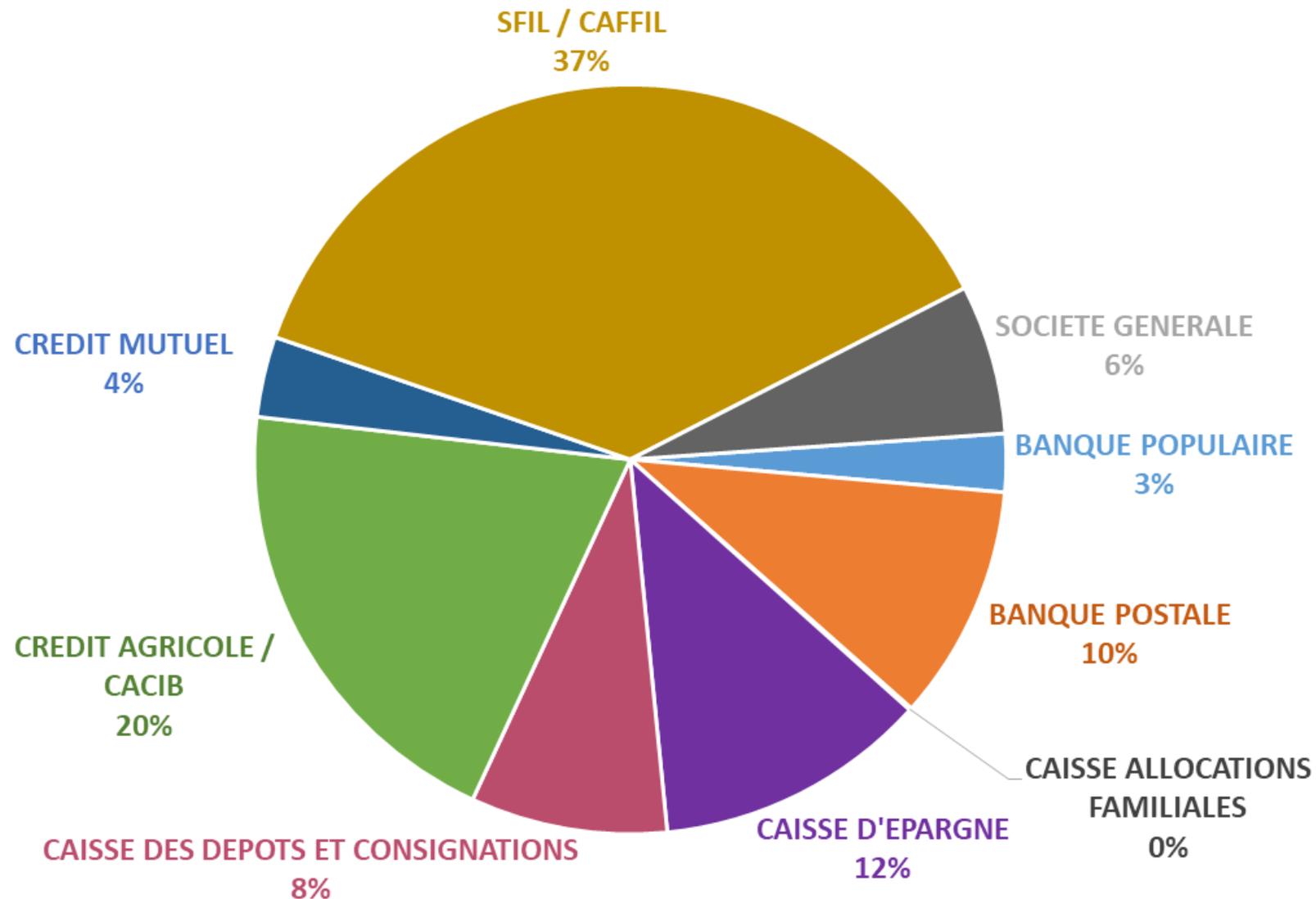


Type	Encours	Répartition	Taux moyen
Taux fixe	20 301 606 €	84,42%	1,60%
Taux variable	2 504 681 €	10,41%	1,87%
Taux variable indexé sur le Livret A	1 244 597 €	5,17%	3,11%
Ensemble de l'encours	24 050 883 €	100,00%	1,71%

LA CLASSIFICATION GISSLER

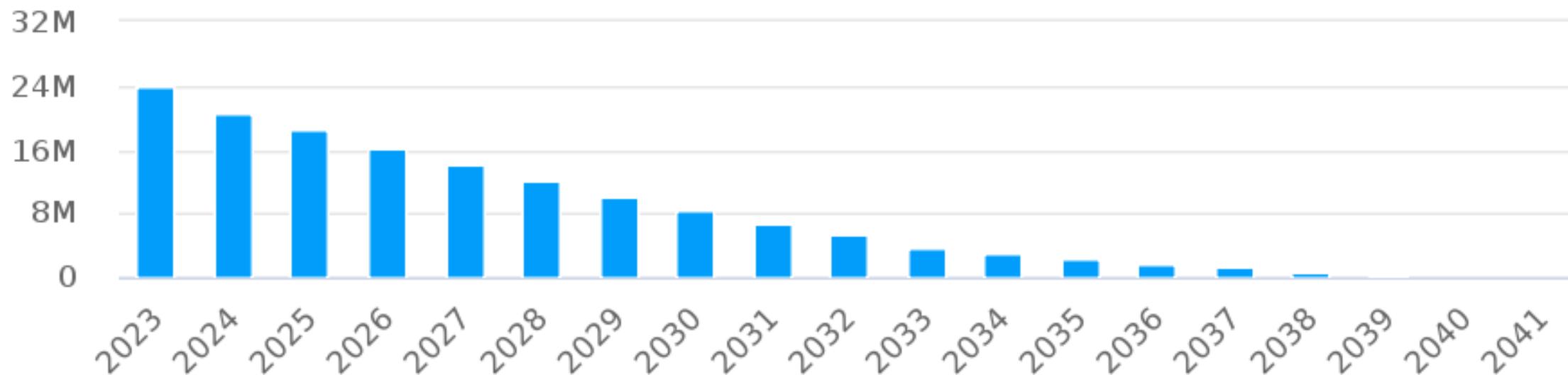


L'ENCOURS DE DETTE PAR PRÉTEURS



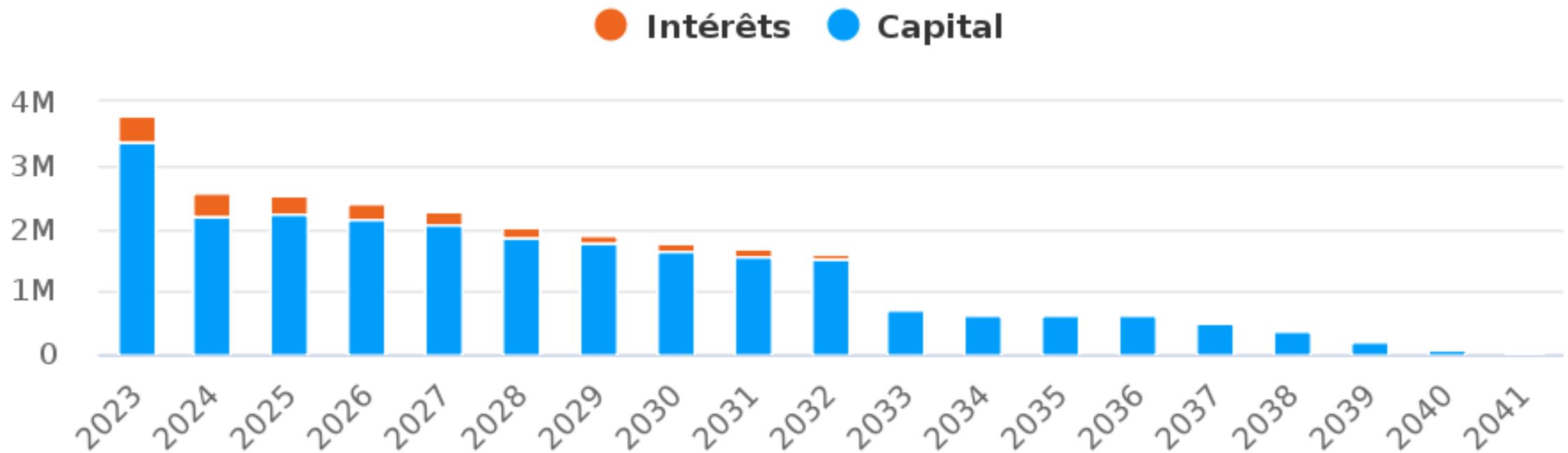
EVOLUTION DU CAPITAL RESTANT DÛ

Capital restant dû



Présentation pour tous les budgets.

ECHÉANCIER DU REMBOURSEMENT DE LA DETTE



Présentation pour tous les budgets.

10. ZAC DU LIFFRÉ : DÉFICIT PRÉVISIONNEL DE CLÔTURE DE L'AMÉNAGEMENT



ZAC DU LIFFRÉ : DÉFICIT PRÉVISIONNEL DE CLÔTURE DE L'AMÉNAGEMENT

Bilan prévisionnel - ZAC LIFFRE (en K€)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	BP 2024/2025	Bilan prévisionnel de clôture
Acquisitions des terrains à aménager		839	12			36	275	0			1 163
frais de notaires et maîtrise d'œuvre	117	- 1	23	5	2	4	4	2			158
Travaux d'aménagement et de viabilisation	7		379	108		24	770	502	10	Travaux de voirie	1 799
autres frais		3	21	20	8	8	4	8	25	définitive et	97
entretien voirie	2									d'éclairage	2
annonces et insertion	0									public :	0
frais bancaires		5				1				montants non	6
intérêts des emprunts			19	20	12	2	4	3	25	definis	86
ICNE		3	2	0	- 5	1	- 0	4	-		5
frais financiers divers					1						1
remb prêt relais					1 600			600	1 200		3 400
Total des DEPENSES :	126	850	456	153	1 619	75	1 057	1 119	1 260	-	6 717
vente des lots				1 083	229		-	443	1		1 755
participation logt sociaux							90	-	195		285
participation travaux giratoire (Tregordis)									150		150
transfert de charges d'intérêts		3	21	20	8	3	4	8	25		92
nouveau prêt relais		1 600			600	1 200					3 400
Total des RECETTES :	-	1 603	21	1 103	837	1 203	94	450	371	-	5 682

Résultat au 31-12-NN : - 126 754 - 435 950 - 782 1 128 - 964 - 669 - 889 - **- 1 035**

résultat reporté - - 126 627 192 1 142 360 1 488 524 - 146 - 1 035

résultat cumulé au 31-12-NN - 126 627 192 1 142 360 1 488 524 - 146 - 1 035 - 1 035

DOB 2023

Débat d'orientations budgétaires 2023

Conseil municipal du 6 février 2023

